

A portrait of Franck Perry, a middle-aged man with short, light brown hair, wearing a dark blue suit, a light blue shirt, and a dark blue tie with small white dots. He is standing outdoors in front of a fountain and greenery. The background is slightly blurred, showing a large fountain with water spraying upwards and lush green trees under a blue sky with some clouds.

FRANCK
PERRY
2026

Avec Vous Pour Vittel

BILAN DE L'ACTION MUNICIPALE
2020-2026

Chers Vittelloises, chers Vittellois,

Voilà 6 ans, le 15 mars 2020, vous avez accordé votre confiance à notre liste « Avec Vous pour Vittel ».

L'équipe municipale dont j'ai la responsabilité vous présente dans ce document une synthèse des engagements depuis 2020 :

- les engagements tenus,
- ceux en cours de réalisation,
- et en toute transparence, ceux qui restent à réaliser.



Nous avons également dû mettre en œuvre d'autres actions pour faire face à vos préoccupations et aux crises sanitaire, économique (nationale et locale), énergétique et sociale qui se sont succédées au fil de ces dernières années.

En 2020, l'élection municipale se déroulait dans un contexte très particulier, marquée par les débuts d'une crise sanitaire sans précédent depuis plus d'un siècle : Vittel a été parmi les premières communes du Grand Est à **agir face au COVID 19** :

- **recherche en urgence de matériel médical** pour nos professionnels de santé (films sur les réseaux sociaux), grâce à l'aide des entreprises locales et nous les en remercions sincèrement.
- **mise en place d'un centre de vaccination permanent**, un des seuls sur les Vosges (au nombre de 4 au départ dont Vittel),
- **distribution de masques** réalisés par des Vittellois et Vittelloises bénévoles, en lien avec la Région et le Département,
- **aides financières du CCAS**,
- **soutiens renforcés** pour les personnes isolées ou fragiles
- **journées de dépistage gratuit...**

Durant ces mois difficiles nous avons dû nous réinventer pour placer « l'humanisme » au cœur de nos préoccupations et de notre action pour être au plus près de vous.

Suite à cette crise sanitaire passée, notre Ville comme notre Nation a dû faire face à une crise économique corrélée à la pandémie puis à une crise énergétique liée aux conséquences de la guerre Russo Ukrainienne.

La ville de Vittel a dû faire face à ces événements, tout comme vous et malgré cela, nous avons tenu le cap pour mettre en place le projet municipal sur lequel vous nous avez élu .

Une ville qui a donc souhaité protéger ses concitoyens sans pour autant renier ses engagements.

Notre ville, se transforme, change son modèle économique qui date de 1854 (acquisition de la Fontaine de Gérémy par Louis BOULOUMIE) et continue d'investir pour l'avenir des Vittelloises et des Vittellois en se projetant au delà de cette dernière mandature et cela, malgré les obstacles.

La mise en route du Projet Vittel Horizon 2030, où plus de 100 millions d'euros ont été sollicités auprès des collectivités (Département, Région) et l'Etat a permis de **faire de notre ville à la fois une destination touristique de renom et une ville du quotidien** :

- rénovation du stade,
- rénovation de l'Hôtel des Thermes en cours d'acquisition par un investisseur immobilier,
- sécurisation de la ressource en eau avec l'interconnexion avec Contrexéville, Dombrot le Sec, Norroy et Lignéville,
- réhabilitations «concertées» des voiries dans certains quartiers en tenant compte de la réalité de nos budgets,
- mise en place d'un restaurant scolaire avec des circuits courts pour une amélioration de la qualité des repas de nos enfants en lien avec une diététicienne du Centre Hospitalier,
- réflexion qui avance sur la Maison Médicale en lien avec les professionnels de santé
- chèques « rentrée » pour nos écoliers et leurs familles
- maintien des urgences et scanner sur le site de Vittel validé par l'ARS
- ou encore, la fourniture de caméras « piétons » à notre police municipale...

Malgré une conjoncture économique difficile (diminution des dotations de l'État, chute vertigineuse de la surtaxe sur les eaux minérales entraînant pour 2024 une baisse de deux millions d'euros en recettes sur un budget de 16 millions) sachez, Chers Amis, que vous pouvez compter sur cette équipe dynamique et impliquée pour poursuivre les projets ambitieux pour notre ville à l'horizon 2030.

On ne revitalise pas une ville seul mais en équipe . On ne remet pas en cause un modèle économique de plus de 170 ans en un ou deux ans....

J'adresse aussi mes remerciements aux entreprises, aux agents des services municipaux, aux associations, au club de bénévoles, sans qui ce bilan ne serait pas possible. Ils démontrent tous, leur attachement au service public local de proximité, dernier rempart pour les plus vulnérables.

Merci également à tous les citoyens Vittellois, attachés à leur ville et engagés, qui participent à la vie de leur cité, que nous construirons tous ensemble !

Bonne lecture de ce bilan,

Le nôtre, le vôtre !

« Ensemble, commençons Vittel plus bin ! »
- Franck Perry

FINANCES :

UNE VILLE RIGOUREUSE DANS SES DEPENSES

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour assurer un haut niveau d'investissement :

En millions d'€	2014	2024	Vittel	France
Charges Générales	5,04	4,87	-3.3%	+17.23%
Charges personnel	6,4	6,9	+8,4%	+25%

Une véritable baisse de la dette :

De 11,6 millions d'€ en 2014 à 7,6 millions d'€ en 2025
Une capacité de désendettement de 8 ans (seuil national d'alerte à 12 ans).

Des investissements co financés :

Les 39 millions d'€ d'investissement ont été accompagnés par :

- 12 millions d'€ de subventions
- 5 millions d'€ d'emprunts

et 21,7 millions d'€ en autofinancement.

A RETENIR

Investissements de
20,6 millions d'€ de 2014 à 2019
18,6 millions d'€ 2020 à 2025
Soit 39,2 millions d'€ en 12 ans

Baisse de 4 millions d'€ du niveau d'emprunt

Une transparence totale des comptes :

Mise en place d'une commission de contrôle financier annuelle depuis 2020.

2 contrôles de la Chambre Régionale des Comptes sans rappel aux droits.

Une ouverture des commissions à tous les conseillers municipaux.

Des mutualisations :

Projet de territoire,
Opération de Revitalisation du territoire,
Marchés communs de téléphonie et photocopieurs avec la Communauté de Communes,
Syndicat intercommunal d'Assainissement.

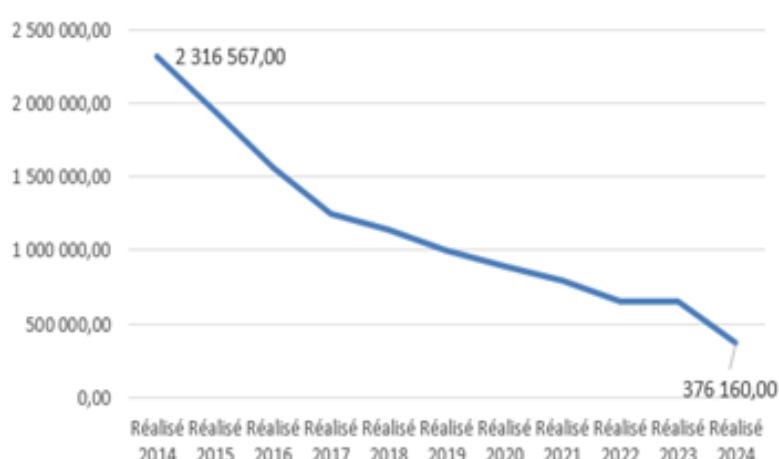
DES POINTS DE VIGILANCE POUR L'AVENIR :

une baisse importante de la surtaxe sur les eaux minérales et de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat

Surtaxe sur les eaux minérales



Dotation Globale de Fonctionnement



SÉCURITÉ :

UNE VILLE QUI PROTÈGE LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ



Gestes citoyens :

Entre 2019 et 2023, 16 défibrillateurs automatiques externes (D.A.E.) ont été installés dans les bâtiments municipaux et sont accessibles au public....
L'ensemble des bâtiments municipaux est équipé de bornes de solution hydro alcooliques.

La sécurité du quotidien :

L'ensemble des passages piétons ont fait l'objet d'une analyse d'accidentologie pour mettre en place des dispositifs de sécurisation adaptés.

Passage de la rue du Petit Ban à 30 km/h avec sens unique de circulation pour sécuriser l'accès de l'école maternelle.

Etude pour la mise en place de "feux intelligents" rue de Lignéville : réduction de la vitesse.

Réactivation du dispositif "voisins vigilants".

Sécurité informatique :

Pour sécuriser ses données, la Ville s'est dotée de deux serveurs de sauvegarde informatique dans les locaux du C.P.O. et de la Mairie.

La police municipale :

Afin de sécuriser notre quotidien, les policiers ont été dotés de caméras piétons et de radars pédagogiques.

Des actions communes et coordonnées mises en place avec la Gendarmerie.

A RETENIR

VIDEO PROTECTION :

26 caméras permettant 52 vues différentes ont été déployées de 2019 à 2023.





CENTRE HOSPITALIER

SANTÉ : UNE VILLE QUI PROTÈGE SES CITOYENS

La Covid19 a été un véritable traumatisme et a marqué une prise de conscience collective. Cette première crise a été un choc survenu entre les deux tours de l'élection municipale de 2020, qui nous a obligé à penser autrement l'action publique.

La collectivité et ses agents se sont mobilisés dans l'urgence.

Une Ville qui a pris ses responsabilités !

Le centre de vaccination :

Mise en place de la campagne de vaccination en premier lieu, au Palais des Congrès puis à la salle du Moulin.

35 621 doses vaccinales réalisées grâce aux concours de plus de **150** bénévoles et employés municipaux.

Création d'un numéro unique « CENTRE DE VACCINATION » pour renseigner les habitants du territoire.

L'adaptation des moyens de la Ville :

Recherche de matériel médical, films et post Facebook pour nos professionnels de santé.

Distribution de masques à l'ensemble des habitants grâce aux couturières bénévoles.

Dépistage sur des espaces publics organisé par les officines privées et le Centre Hospitalier.

Accueil des enfants des soignants et personnels prioritaires dans les espaces scolaires et périscolaires.

Mise en place d'une plate-forme d'achat en ligne.

A RETENIR

Lors de la crise COVID, la Ville de Vittel a été une des premières villes des Vosges à mettre en place un centre de vaccination.

L'impact sur les finances de la Ville des diverses actions menées pendant la période COVID est de **2 millions d'euros**.



SANTÉ ET HANDICAP :

DES DROITS POUR TOUS

La Maison de la santé :

Depuis avril 2025, la Ville de Vittel a missionné la société OFFICE SANTÉ pour recenser les besoins, contraintes et désirs des professionnels de santé exerçant sur la commune.

- Recueil des besoins des professionnels de santé et des élus locaux et diagnostic du territoire
- Recherche et négociation foncière
- Pré-étude capacitaire et réglementaire
- Pré-étude opérationnelle : parking, locaux.....

A RETENIR

L'Agenda D'Accessibilité Programmée a permis l'adaptation de nombreuses structures municipales :

- Ecole du Haut de Fol
- Stade Jean Bouloumié
- Hôtel de Ville
- Rue des Pâquerettes
- Quartier des Collines
- Dispositifs de lecture adaptés aux non-voyants ou malentendants à la bibliothèque-médiathèque...





SOCIAL (1/2) : UNE VILLE SOLIDAIRE

Maison France Services :

Depuis le 6 septembre 2024, grâce à la cession à 1€ par la Ville à la Communauté de Communes, la Maison France Services accueille 23 organismes parmi les plus importants dans le quotidien des habitants : C.A.F., C.P.A.M., France Travail, conciliateur de justice, la mission locale, Point d'Accès aux Droits...

Le CCAS de Vittel Oasis Solidaire : un espace rafraîchissant et accueillant tout l'été :

Le mouvement « Oasis Solidaire », porté par l'association Petits Frères des Pauvres, lutte contre les effets des fortes chaleurs sur les personnes vulnérables.

Du 1er juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 14h à 16h45, les locaux du CCAS sont ouverts comme lieu de fraîcheur accessible à tous, prioritairement aux personnes âgées ou en situation de fragilité.

Le marché groupé de gaz et d'électricité :

Achats groupés d'énergie avec possibilité de passer en « énergie verte » pour améliorer le pouvoir d'achat des Vittellois.

Le logement temporaire d'urgence :

Afin de pouvoir reloger rapidement les familles faisant face à la perte brutale de leur logement, un hébergement d'urgence géré par le CCAS est installé dans le bâtiment annexe de la Mairie.

A RETENIR

Le budget annuel de fonctionnement du Centre Communal d'Actions Sociales s'élève à environ 280 000 financé à 65% par une subvention d'équilibre versée par le budget général de la ville (180 000 €).

« Je cuisine pour vous » :

Afin de venir en aide aux malades d'un cancer sous traitement par chimiothérapie éprouvant des difficultés pour se nourrir et préparer les repas lors de leur retour à domicile post cure, il a été institué un chéquier d'une valeur de 42€, constitué de 6 tickets repas d'un montant de 7€ l'unité à dépenser dans les commerces vittellois ayant adhéré au projet.

Depuis 2022, 139 carnets ont été distribués aux personnes non imposables.

La mutuelle communale :

Depuis 2023, le CCAS de Vittel contribue à l'élargissement du taux de couverture santé des Vittellois. Dans cet objectif, il s'est rapproché du groupe Victor Hugo pour proposer une offre de protection santé complète et adaptée aux besoins de chacun à un coût moindre.

Cette garantie « Frais Santé » à adhésion facultative est réservée aux Vittellois et aux agents de la commune et du CCAS, ainsi que leurs familles dans le but de les faire bénéficier de tarifs de groupe avantageux.



SOCIAL (2/2) :

ACCOMPAGNER CHACUN DANS TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

Carnets premier sourire :

Les familles de plus de 3 enfants bénéficient d'un carnet de bons d'achat dont la valeur dépend du nombre d'enfants soit de 750 € pour le 3^{ème} enfant à 1 905 € pour le 6^{ème} à utiliser dans les commerces et les services vittellois.

Chantiers jeunes :

Chaque année, en échange de leur participation à raison de 20 heures d'activités citoyennes et de 2 actions de prévention, 30 jeunes Vittellois bénéficient d'un bon d'achat de 150 €.

Les jobs d'été :

Chaque année, en juillet-août, recrutement en C.D.D. saisonniers d'un mois d'une vingtaine d'étudiants vittellois pour renforcer les services municipaux.

La mission locale de la Plaine des Vosges :

Court métrage de promotion et de présentation en diffusion au cinéma Alhambra depuis 2024.

Le forum de l'emploi :

Chaque année, mise à disposition gratuite de France Travail du Palais des Congrès pour accueillir une centaine de partenaires.

La bourse aux permis de conduire :

En échange de 40 heures d'activités citoyennes, 10 jeunes bénéficient, chaque année d'une bourse d'un montant de 500 €.

Les mentions Très Bien aux Baccalauréats :

Les jeunes lauréats reçoivent un bon d'achat de 150 € à l'occasion d'une cérémonie en mairie.

Le soutien à la parentalité :

Actions d'écoute et de soutien aux parents en difficulté face à des adolescents.

Goûters Pratiques Séniors :

Une quinzaine d'actions à destination des séniors sont proposées : (promotion de l'activité physique, prévention des chutes a domicile et aménagement du logement, stimulation cognitive, santé globale et accès aux soins, actions collectives ludiques, artistiques ou culturelles, actions intergénérationnelles) d'un montant total évalué à 35 000 €.

Les bons d'achat de fin d'année :

Chaque année, entre 200 et 250 personnes bénéficient de ce dispositif.

La marche bleue des seniors :

Chaque année, parcours dans le parc thermal dans le cadre de la semaine bleue.

Repas des aînés :

Le traditionnel repas des aînés est proposé chaque année à la salle du Moulin rassemblant entre 350 et 400 personnes.



ÉDUCATION JEUNESSE (1/2) : UNE VILLE DE RÉUSSITE

Services scolaires :

Mise en accessibilité des écoles Louis Blanc et Haut de Fol (Ascenseur).

Etude du regroupement prévisionnel des établissements scolaires.

A RETENIR

A la rentrée 2025, transformation du restaurant scolaire en cuisine de production :

Approvisionnement en produits de circuits courts et / ou biologiques,

Passage de nourriture industrielle à des repas « faits maison » par le recrutement d'un cuisinier

Une priorité : le pouvoir d'achat des familles vittelloises

Chèques rentrée famille :

Depuis 2024, carnets de coupons détachables utilisables dans les commerces vittellois et les services municipaux (piscine, cinéma et centre de loisirs), dotation de 50€ en tickets de 10€ pour tous les enfants Vittellois et des communes extérieures, scolarisés dans les deux écoles élémentaires.

Gratuité du transport scolaire intra-muros :

Grâce au transfert du service à la Région Grand Est, le transport scolaire intra-muros est gratuit depuis septembre 2023.

Tarifs périscolaires :

Passage de 3 à 5 tarifs de facturation pour une meilleure prise en compte des ressources des familles Vittelloises selon leur quotient familial.

Convention de partenariat avec le Centre Hospitalier pour la diététicienne,
Lutte contre le gaspillage alimentaire,
Education au goût, à la diversité et à la saisonnalité alimentaire.

Baisse de 1 € par repas des tarifs du restaurant scolaire (-144 € pour une année scolaire) :

A partir du 1er septembre 2025, une partie des économies induites par le passage en production interne des repas est restituée aux parents Vittellois.

A group of children are running and playing in a grassy park with trees in the background. The image is partially covered by a blue banner containing the title.

ÉDUCATION JEUNESSE (2/2) : UNE VILLE DE RÉUSSITE

Service périscolaire :

Climatisation de la Maison de l'Enfance,
Mise en place du paiement numérique des services,
Renouvellement des mobiliers (tables et chaises) du restaurant scolaire,
Création de la pièce à émotions Snoezelen,
Opération BAFA à coût zéro,
Parcours « Savoir rouler à vélo » au stade,
Parcours « pieds nus » au square de la bienfaisante,
Dispositif « colo apprenante » en partenariat avec l'Etat.

Le Conseil Municipal des jeunes :

Un conseil des jeunes renouvelé tous les deux ans, dynamique et actif :
Mise en place de la boîte à livres jeunesse,
Réaménagement du local ados,
Réalisation d'une « Boît'Ados » annuelle au profit d'associations caritatives.



MOBILITÉ :

UNE VILLE EN MOUVEMENT

La Navette Navig'eaux et le transport à la demande (T.A.D.) :

Navette entre les deux villes de Vittel et Contrexéville et en intra-muros depuis 2024
Transports à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire.

A RETENIR

Les actions de mobilités sont mises en place avec la Communauté de Communes Terre d'Eau, co financées par la Région Grand Est

Le transport ferroviaire de voyageurs :

Mise en place du train des eaux en 2018 entre Paris et Vittel les vendredis et dimanches.

Lignes de bus Nancy – Contrexéville en attente de la ré ouverture de la ligne 14 le 12 décembre 2027.

La liaison douce Vittel Contrexéville:

Etudes préparatoires au projet de voie douce Vittel Contrexéville 2026-2027 en partenariat avec la Communauté de Communes dont les travaux pourraient débuter au 2ème semestre 2026.





POPULATION :

UNE VILLE VOLONTARISTE POUR DOTER LES CITOYENS DE SERVICES DE PROXIMITÉ

A RETENIR

Les titres d'identités ont fait l'objet de 3080 demandes en 2024 pour 2101 cartes d'identités et 979 passeports.

Chaque année, le pôle d'accueil de la Ville reçoit 10 000 appels téléphoniques et accueille 9000 personnes.

Les cartes d'identités et passeports :

Vittel est une des rares villes de l'Ouest Vosgien à disposer d'un terminal pour les titres d'identité sécurisés.

La certification d'identité numérique :

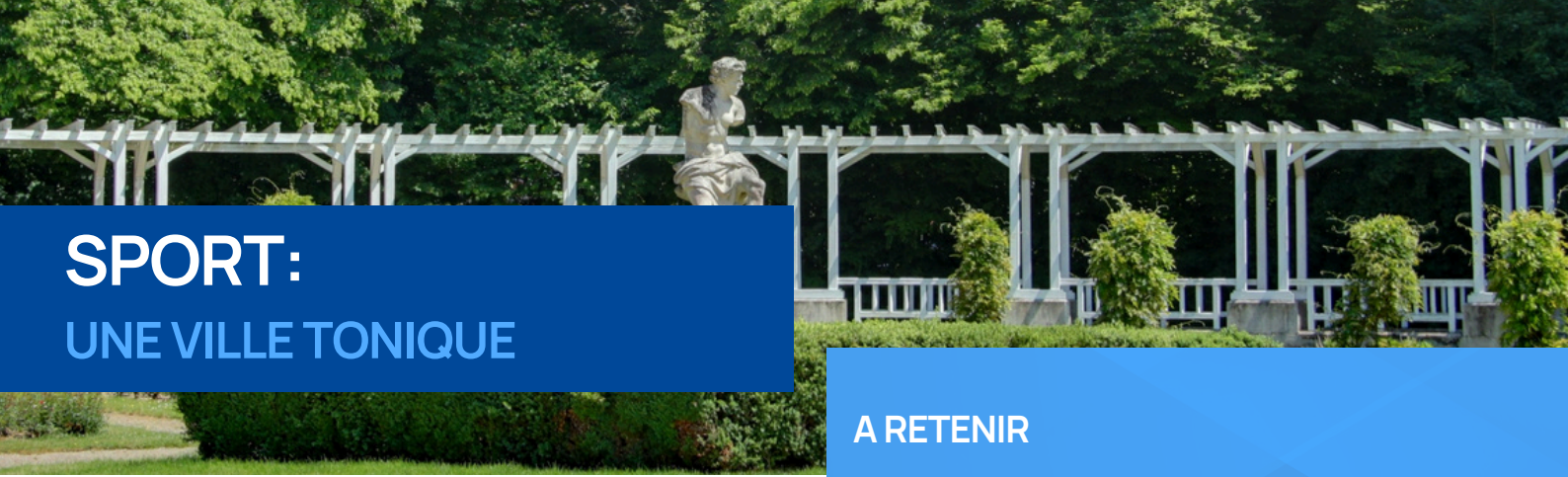
En 2024, La Ville a été une des premières villes de France à mettre en place les titres d'identité numérique (carte d'identité et permis de conduire).

Les actes COMEDEC :

Chaque année, plus de 2000 demandes d'actes COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) sont transmis aux notaires et services publics demandeurs.

Le service urbanisme :

La ville s'est opposée au transfert intercommunal pour garder ce service de proximité qui, chaque année, instruit une centaine de certificats d'urbanisme et autant de déclarations préalables.



SPORT:

UNE VILLE TONIQUE

Réhabilitation des vestiaires du stade :

Rénovation et extensions des vestiaires,
Réfection de l'espace buvette,
Rénovation des installations de sonorisation,
Au profit des équipes en préparation et des clubs locaux.

Création du centre hypoxico climatique :

Création d'une chambre hypoxique (simulation de l'altitude) et d'une chambre climatique pour :

- étendre les prestations de la Régie Vittel Sport,
- participer à des programmes universitaires de recherche

Gymnases :

Changement du praticable en partenariat avec le club de gymnastique.

Le golf :

Pérennisation de l'activité golfique de l'Ermitage et du Hazeau.

A RETENIR

J.O. 2024 :

Seule ville des Vosges à accueillir autant d'athlètes et de disciplines en préparation olympiques : 11 médaillés dont 4 en or.

11 000 nuitées de stagiaires et 22 000 repas chaque année à l'Hotel Vita de la Régie Vittel Sport.





TOURISME :

UNE VILLE RAYONNANTE

Casino de Vittel :

Depuis août 2020, la nouvelle Délégation de Service Public prévoit :

- La participation du casino à la saison culturelle à hauteur de 10 spectacles pour 150 000€ par an,
- Le transfert de ses locaux avec réception d'un nouveau casino à compter du 1er trimestre 2026.

Camping de Vittel :

Depuis le 1er novembre 2021, la nouvelle Délégation de Service Public a vu un ré aménagement complet et l'implantation de nouveaux hébergements pour un montant de 1 230 000 €.

La Forêt Parc :

Partenariat avec Vit Tel Ta Nature.

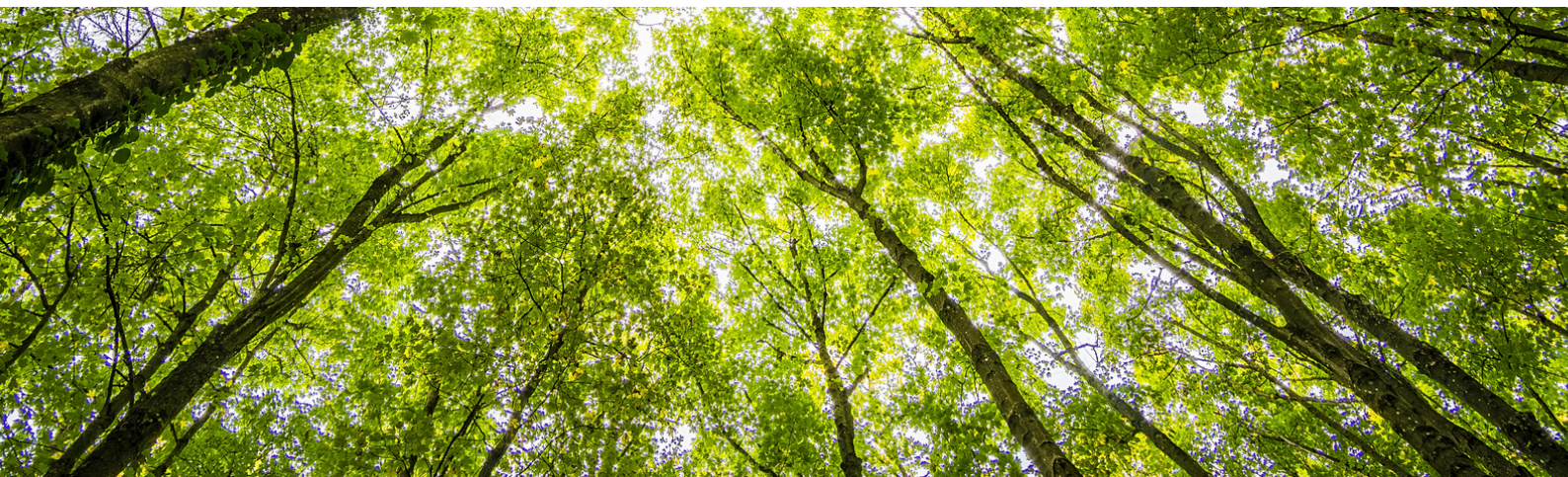
Jeux et aménagements d'agès sportifs et de matériel de fitness.

Le Parc Thermal :

Rénovation de l'ensemble de l'éclairage et de la signalétique patrimoniale.

Mise en place d'un COPIL de gestion et d'entretien du parc.

Acquisitions en 2024 de l'exèdre à musique, du parcours et du chalet de mini-golf, du terrain et du chalet de boules, du chalet des cygnes et des tennis et de courts de tennis.



COMMUNICATION :

UNE VILLE OUVERTE POUR AGIR ENSEMBLE

Des réunions publiques annuelles :

Chaque année, organisation d'une réunion bilan et discussion avec les habitants « Vittel, cela vous intéresse, parlons-en ».

Une information régulière :

Chaque trimestre, édition de « La Gazette » pour suivre l'évolution des projets en cours et des nouveautés en préparation.

Des réunions de concertations :

Chaque projet d'envergure, notamment sur les requalifications de rues fait l'objet d'une concertation avec les riverains pour les aménagements prévisionnels :

Rue des Pâquerettes, la Rue de Sugène, la Rue du Cras , Quartier des Collines...

Le Conseil des Sages :

Des réunions régulières en présence d'un adjoint pour identifier les problèmes du quotidien.

Le club de bénévoles :

Depuis 2020, le club de bénévoles c'est 50 membres actifs, 2500 heures de bénévolats et 30 événements soutenus par an, reconnu nationalement par la « Fédération des Trucs qui marchent ».

A RETENIR

9000 followers sur le site Facebook de la Ville (87 nouveaux followers chaque mois)

Imagina : 18 922 consultations pour 2834 utilisateurs en 2024

Les réseaux numériques :

Relai en temps réel des informations sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et les panneaux numériques d'information, installés depuis 2020.

Mise en place de la plate-forme événementielle Imagina en 2023.





CULTURE ET JUMELAGE : UNE VILLE CRÉATIVE

Saison culturelle :

Une politique culturelle centrée sur des rendez vous ou des événements moteurs économique et d'image, facteur de cohésion sociale.

L'ensemble des services culturels est accessible au pass culture.

Chaque été, opération Thermalire dans le Parc Thermal.

Collaboration avec l'association de commerçants Vittel Union :

- Le Village de Noël
- La saison estivale
- La fête de la musique
- Halloween

Bibliothèque Médiathèque :

La partie bibliothèque a été repensée et ré aménagée avec l'achat d'une nouvelle banque d'accueil, le renouvellement de 7 ordinateurs en accès public et la mise en place d'une ludothèque qui complète les spectacles, animations et expositions tout au long de l'année.

Ecole de musique et de danse :

Une référence départementale à un prix accessible viviers de talents pour l'Orchestre d'Harmonie.

A RETENIR

Chaque année en moyenne 16 grands spectacles rassemblant entre 7000 et 8000 personnes.

230 élèves fréquentent l'école de musique et de danse sous la conduite de 14 enseignants.

37 000 documents à la médiathèque pour 31 000 prêts par an.

17 000 entrées par an au cinéma Alhambra.

Les festivals :

Depuis 5 ans, en octobre, festival du film « révisons nos classiques ».

Festival de musique : les bouteilles folles, Revivisco...

Le jumelage Badenweiler Vittel :

Chaque année, déplacements mutuels des élus et orchestres d'harmonies respectifs aux différents temps forts de chaque cité.



FLUIDES ET ENVIRONNEMENT (1/2) : UNE VILLE ECO RESPONSABLE

Aménagements floraux :

Une politique d'aménagements floraux soucieuse de l'économie d'eau : choix de végétations moins gourmandes en eau, création de noues paysagères...

Plan de performance énergétique :

- Eclairage urbain 100 % LED avec variations régulées d'intensité lumineuse
- Mise en place de bornes de recharge électrique accessible au public
- Projet Ombrières en cours sur le parking du stade, gymnase, hôtel Vita
- Centrale photovoltaïque zone de la Croisette en partenariat avec la Communauté de Communes
- Changement des éclairages et mise en place de radiateurs électriques connectés dans les bâtiments municipaux
- Suivi des consommations électriques et de chauffage en temps réel
- Etude globale de la performance énergétique des bâtiments municipaux pour mise en place d'un plan d'investissements pluriannuels
- Plan de sobriété énergétique des bâtiments municipaux

Fibre optique :

Accompagnement du déploiement de la fibre optique en collaboration avec Losange et la Région Grand Est entre novembre 2020 et juin 2021.

A RETENIR

Vittel, Ville 4 fleurs, Fleur d'Or 2019.

Vittel, commune nature 2 libellules.

Parc Thermal de 600 hectares, jardin remarquable.

Vittel, prix de l'innovation « Modernisation des installations sportives ».



FLUIDES ET ENVIRONNEMENT (2/2) : UNE VILLE ECO RESPONSABLE

Eau :

- Nouvelle délégation de service publique de l'eau potable au 1er janvier 2026
- Mise en place de compteurs de sectorisation pour détection des fuites
- Maillage et renforcement de la rue des Gélines et bouclage rue D. Leclerc et rue de la scierie
- Validation du Contrat Territorial Eau et Climat (C.T.E.C.) 2023-2026: programmation et financement des travaux d'économie d'eau
- Interconnexion et sécurisation du réseau d'eau Vittel-Contrexéville-Lignéville-Dombrot le sec
- La Ville de Vittel et ECOFILAE prix de l'innovation dans la catégorie « Modernisation des installations sportives en faveur de la transition écologique » lors du salon des sports et para sports 2024 : réutilisation de l'eau du CPO pour arrosage
- Projet de renaturation du Petit Vair en amont de Vittel en partenariat avec Nestlé

Réseau de chaleur:

Mise en place en 2024 du schéma directeur de chaleur pour prévoir l'extension vers d'autres bâtiments publics ou d'autres logements depuis la chaufferie municipale.

Assainissement :

Transfert de la compétence Assainissement au 1er janvier 2025 au Syndicat Intercommunal du Vair et du Petit Vair.



TRAVAUX URBANISME

CENTRE BOURG :

UNE VILLE AU QUOTIDIEN



Aménagements urbains :

- Mise en place de cache containers
- Calvaire et espaces funéraires cimetière
- Ralentisseurs rue des Azeliers
- Rond point et stationnements rue de Sugène
- Mur du Petit Vair école Ginette et Hubert Voilquin
- Giratoire rue de Courberoye

Voiries:

- **2020** : Rue des Pâquerettes
- **2022** : Trottoirs rue Charles Garnier
- **2023** : Place des Dames et Place des Francs et réfection fontaine
- **2025** : Carrefour Samaritaine-Salomon, Rue du Cras, réfections des rues : Maréchal Joffre, des Essarts et de l'avenue Maurice Barrès

Centre Technique Municipal :

Aménagement intérieur du nouveau Centre réalisé en 2019,
Zone dédiée évacuation des déchets,
Création d'une zone de lavage,
Acquisition de gros matériels : laveuse de rue, camion grue, tracteurs, véhicules utilitaires.

Quartier des collines :

Aménagement et voirie définitive de la 3ème tranche : 43 parcelles vendues sur 45.

A RETENIR

7 kilomètres de pistes cyclables intra muros.

Vittel, « Petite Ville de demain » depuis 2020.

Centre Bourg :

Mise en place des terrasses pour commerces de bouches pendant la pandémie et maintien post COVID pour aider les commerçants.

Acquisition et reconversion en commerce de la pharmacie rue de Verdun.

Convention avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (E.P.F.G.E.) pour acquisition, démolition et portage des ilots Muller et Thomas, rue saint Eloi.

Ouverture d'un nouvel espace commercial rue Saint Martin.





RESSOURCES HUMAINES :

DES AGENTS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN

Parce que rien n'est possible au quotidien sans les collaborateurs de la Ville, ils sont au cœur des activités municipales.

La masse salariale :

Le chapitre du budget « Charges de personnels et assimilés » est le plus important de la collectivité. La municipalité a poursuivi la politique de maîtrise de la masse salariale en maintenant le ratio des dépenses de personnels / dépenses réelles à **47,31 %**. Les communes de même strate évoluent entre 50 et 55 %.

Les lignes directrices de gestion :

Adoptées depuis 2022, elles définissent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et clarifient les orientations générales de promotion et de valorisation des parcours professionnels, d'avancement et de promotion interne.

Le temps de travail :

Depuis le 1er janvier 2023, mise en place d'un système automatisé et informatique de suivi du temps de travail (15 badgeuses) et d'un règlement de gestion.

A RETENIR

200 agents
145 ETP

Les aménagements de postes :

Pour une meilleure sécurisation des situations de travail, des dispositifs spécifiques ont été mis à disposition des personnels en position de travail isolé au premier trimestre 2019.

Depuis 2020, chaque année, plusieurs études ergonomiques de poste de travail grâce à l'intervention régulière de l'ergonome du travail ont permis des améliorations notoires des conditions de travail : Des équipements de préventions des troubles musculo squelettiques ont été acquis : table électrique à hauteur variable, gilets de protections dorsaux, fauteuils et souris d'ordinateur ergonomiques...

L'action sociale :

Adhésion de la Ville au Comité National d'Actions Sociales (C.N.A.S.) ouvrant de nouveaux services et de nouvelles prestations aux agents municipaux.



Le développement d'une gamme d'hôtels diversifiée :

- Restructuration et montée en gamme de l'Hôtel Club Méditerranée - Ermitage en resort golfique et équestre ouvert le **5 juillet 2024**
- Réhabilitation de l'hôtel des Thermes qui **a pris fin au 2ème semestre 2025**, classement aux Monuments historiques en cours et promesse de vente signée avec un acquéreur privé
- Nouvelle implantation du casino à proximité en **mars 2026**.
- Transformation du Grand Hôtel en chambre 4* et appartements dont **les travaux commenceront au 1^{er} semestre 2026 pour une ouverture programmée en juin 2027**

La création du premier Eco-resort thermal et touristique dans un environnement naturel historiquement préservé :

- Délégation de l'exploitation des Thermes à France Thermes depuis le 1er janvier 2023
- Extension de l'activité bien être au Palmarium dont **les travaux commenceront au 1^{er} semestre 2026 pour une ouverture programmée en juin 2027**

Le développement des synergies entre divertissement, évènementiel et tourisme d'affaires :

- Gestion et commercialisation des espaces Charles Garnier en lien avec la Région et le Département : ancien casino et théâtre
- Restructuration du palais des Congrès et développement du tourisme d'affaires en renforçant les synergies entre les sites
- Commercialisation d'espaces événementiels haut de gamme

LES GRANDS PROJETS

Le Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien :

La réhabilitation du futur « Petit Ban » ou le projet « Vil Age » étude mise en œuvre en lien avec VOSGELIS et ARS pour faire du lieu de l'EHPAD du Petit Ban un espace dédié moderne innovateur sur le parcours de vie en lien avec le CHOV.

Le projet du scanner bariatrique avec les autorisations de l'ARS au niveau du Centre hospitalier.

Le service des urgences de Vittel sécurisé H24.

La Maison sport santé mise en place sur ce dernier mandat qui monte progressivement en puissance en lien avec le CHOV et le CPO.

La maison de santé :

- Assise de la santé et 4 réunions de concertation avec tous les professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé, et la Caisse d'Assurance Maladie
- Audit du territoire et des professionnels par un cabinet externe indépendant
- Définition d'un plan prévisionnel d'actions: lieu d'implantation, analyse des besoins locaux ...
- Mise en place d'un budget annexe pour début de la phase concrète : avant-projet, demandes de subventions, contractualisation...

La réouverture de la ligne ferroviaire 14 Nancy– Contrexéville :

- Ouverture programmée le 12 décembre 2027
- Début de travaux depuis décembre 2025
- 12 gares desservies,
- 75 kilomètres de voies régénérées,
- Mobilisation de 300 personnes dans la phase de réalisation des travaux
- Construction du site de maintenance de Mirecourt (65 personnes)
- Temps de trajet de 1h10 entre Contrexéville et Nancy, 30 allers retours quotidiens la semaine

La caserne du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie :

- Projet en cours d'étude d'une nouvelle caserne de 12 logements et de locaux de services et techniques suite à l'agrément du Ministre de l'Intérieur.

LES AIDES FINANCIÈRES (1/3)

La Région Grand Est

2020	Création d'espaces ludiques aux thermes	42 142,27
2020	Solde étude d'élaboration d'une stratégie de destination	14 220,00
2020	Acompte création d'espaces d'activités intergénérationnelles	2 059,80
2020	Acompte valorisation du patrimoine thermal	7 496,80
2021	Accessibilité Hôtel de Ville	23 910,75
2021	Solde création d'espaces ludiques aux thermes	6 599,93
2021	Solde création d'espaces d'activités intergénérationnelles	12 451,59
2022	Solde Parcours de cross et centre équestre	48 229,31
2021	Animations de Noel	4080
2023	Acompte réhabilitation Centre Sportif	122 250,00
2023	Vidéo protection entrées de Ville	20 000,00
2024	Réhabilitation Hôtel des Thermes	674 262,80
2024	2nd acompte réhabilitation centre sportif	48 900,00
2024	1er acompte Région Climaxion Stade	15 000,00
2024	Climatisation Maison de l'enfance	7 190,68
2024	Valorisation du patrimoine et éclairage du parc thermal	67 471,20
2024	Transport scolaire	9 000,00
2024	Le sport pour tous	3 000,00
	Total Conseil Régional 2019-2024	1 347 707,53

LES AIDES FINANCIÈRES (2/3)

Le Conseil Départemental des Vosges

2020	Rue Courberoye	13 000,00
2020	Tranche 3 galerie thermale	90 000,00
2020	Concerts de musiciens professionnels	3 076,00
2021	Financement du poste de chef de projet bourg-centre	15 511,20
2021	Animation tous en bulle	800
2021	Requalification du centre bourg	20 000,00
2021	Caméras LAPI	4 161,00
2022	Solde subvention élaboration stratégie de destination	4 000,00
2022	AMO Camping	1 285,00
2022	Aménagement Rues Ferry, Tocquard, Charité...	17 771,00
2022	Voirie rue des Pâquerettes	35 000,00
2023	Solde Carrière centre équestre	64 306,00
2023	Carrefour samaritaine	16 355,00
2024	Acompte 30 % Requalification Hôtel des Thermes	90 000,00
2024	1er acompte Stade	99 843,00
2024	Solde Valorisation Patrimoine Eclairage du Parc	80 461,00
	Total Conseil Départemental 2019-2024	567 887,20

LES AIDES FINANCIÈRES (3/3)

Agence de l'Eau Rhin Meuse

2020	Mission d'animation pour la préservation de la ressource en eau de Vittel pour 2020 et 2021 - Dépenses salariales	33 350,89€
2020	Dépenses d'accompagnement pour les missions d'animation pour 2020 et 2021	5 550,00€
2021	Étude diagnostique du système d'alimentation en eau potable de Vittel, recherche de fuites, essai de pompage du forage Galien et étude préalable d'interconnexion Vittel-Contrexéville	65 130,15€
2021	Installation de 14 compteurs de sectorisation sur la ville de Vittel	64 382,00€
2021	Mission d'animation pour la préservation de la ressource en eau de Vittel pour 2022 - Dépenses salariales	39 168,00€
2021	Dépenses d'accompagnement pour les missions d'animation pour 2022	5 000,00€
2022	Mission d'animation pour la préservation de la ressource en eau de Vittel pour 2023 - Dépenses salariales	39 168,00€
2022	Dépenses d'accompagnement pour les missions d'animation pour 2023	5 000,00€
2022	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de Dombrot-le-Sec et Lignéville	1 440,00€
2022	Étude d'économies d'eau sur le CPO, le gymnase, le stade et le golf municipal	20 720,00€
2023	Mission d'animation pour la préservation de la ressource en eau de Vittel pour 2024 - Dépenses salariales	21 954,19€
2023	Dépenses d'accompagnement pour les missions d'animation pour 2024	2 850,00€
2024	Études préalables pour les travaux d'interconnexion intercommunaux d'eau potable pour Vittel, Contrexéville, Lignéville	21 984,50€
2024	Travaux d'interconnexion en eau potable sur les communes de Vittel, Contrexéville, et Lignéville	718 664,00€
2024	Renouvellement des réseaux AEP de la rue du Cras	42 948,42€
2024	Étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux des sites sportifs	31 520,00€
	Total Agence de l'Eau Rhin Meuse 2020-2024	1 118 830,15€

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2020-2026



Ce bilan est avant tout celui d'une équipe élue en 2020 par les citoyens vittellois. Malgré les circonstances compliquées pendant ces années, nous nous sommes battus dans l'intérêt de toutes et tous, salariés, usagers, citoyens, associations en gardant le cap.

Parce que 6 ans c'est long, parce que c'est la vie,

Deux amis nous ont, malheureusement, quitté Pierre GERARD le 10 mai 2021 et Marie Thérèse TOMASINI le 3 décembre 2025.



D'autres ont pris d'autres voies personnelles, professionnelles, politiques différentes... Enfin, certains ont choisi aujourd'hui de ne pas se représenter pour une nouvelle mandature.

Que toutes et tous soient sincèrement remerciés pour leur travail, leur disponibilité au quotidien... Ce bilan c'est le nôtre, c'est le vôtre.

NOUS CONTACTER

Madame, Monsieur,

Je vous invite à me faire part de vos idées, de vos suggestions et de vos propositions en m'écrivant :

Par voie postale

Franck PERRY
4, rue de Verdun
88 800 VITTEL

Par email

contact@avecvouspourvittel.com

Par téléphone

06.31.52.61.64

RÉUNION PUBLIQUE

Bilan Présentation de la liste

Vendredi 27 février 2026 à 20h30
Salle du Moulin